



Ecrit par Vanessa Arnal le 24 septembre 2020

# L'Association des maires de Vaucluse aux cotés des élus jusqu'en 2026

**L'Association des maires de Vaucluse (AMV) vient de tenir à Sorgues ses universités des maires et des présidents d'intercommunalité de Vaucluse. En partenariat avec l'association des maires de France (AMF) et mairie 2000, cette formation a permis aux élus vauclusiens de mieux comprendre les enjeux de leur fonction.**

Le duo à la présidence de l'AMV, composé de Jean-François Lovisolo, maire de La Tour-d'Aigues, et de Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a accueilli une centaine d'élus à la salle des fêtes de Sorgues. Ainsi, 50 communes vauclusiennes et deux EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) étaient représentés.

En tout, les élus ont suivi près de 7 heures de formation rythmées par 6 intervenants différents. Entre assureurs, géomètres-experts, et bien d'autres, les représentants des collectivités du département ont pu bénéficier d'un large éventail de connaissances pour mener à bien leur mandat jusqu'en 2026. « La fonction d' élu n'est pas si simple qu'elle n'y paraît, au contraire, elle est complexe et transversale », explique Jean-François Lovisolo. De la retraite à l'absentéisme professionnel en passant par les contrats de projet, tous les sujets liés à la fonction d' élu ont été abordés.

**« Cette journée d'apprentissage est plus qu'essentielle. »**

« Cette formation est plus que nécessaire puisqu'elle nous permet d'accompagner les élus locaux dans la gestion de leur fonction », ajoute le maire de La Tour-d'Aigues. Cet accompagnement constitue l'objectif principal de l'AMV qui propose cette formation jugée indispensable par les différents élus présents. « Cette journée d'apprentissage est plus qu'essentielle, surtout pour les nouveaux élus comme moi », raconte Dominique Vissecq, adjointe au maire de Bédoin, Alain Constant, et chargée du pôle culturel. L'ancienne professeure d'histoire, tout comme les autres élus, espère assister à d'autres formations comme celle-ci au cours de l'année. « Cela nous permettrait d'être réactifs face à toute situation », justifie-t-elle.

La centaine d'élus était assidue. La complexité et la richesse de cet enseignement constituent un frein pour la mémoire des mandatés. Un 'guide du maire employeur' de plus de 200 pages récapitulatif de cette journée leur sera donc accessible sur internet d'ici la fin du mois.

**« Notre objectif est de proposer 2 ou 3 formations par an. »**



Ecrit par Vanessa Arnal le 24 septembre 2020

L'association des maires de Vaucluse ne compte pas s'arrêter à cette journée éducative. « Notre mission est de plus en plus difficile : contraintes budgétaires, transferts de compétences aux intercommunalités, évolution permanente du contexte législatif réglementaire, multiplication des normes, responsabilité des élus... » avaient déclaré les deux coprésidents suite à leur élection en juillet dernier. Afin de faire face à ces nombreuses problématiques, l'AMV programme plusieurs journées informatives comme ses universités des maires et des présidents d'intercommunalité de Vaucluse. « Toute une série de formations est prévue jusqu'en 2026. Notre objectif est de proposer 2 ou 3 formations par an afin d'affronter le cadre évolutif qui se veut très rapide, surtout au niveau de l'urbanisme », annonce Jean-François Lovisololo.

La priorité de l'AMV reste l'accompagnement des élus durant les 6 années à venir. L'association représente un pont entre ses membres et l'administration. Les représentants des collectivités vauclusiennes peuvent accéder aux différents contacts des membres de l'AMV. Ils peuvent également échanger entre eux sur les difficultés rencontrées au quotidien et les solutions apportées, comme ils l'ont fait jeudi dernier.

### **Le garde des Sceaux veut protéger les maires**

Le Garde des Sceaux vient de publier une circulaire à destination des parquets afin de lutter contre les agressions visant les maires et les élus municipaux. Ce document contient la prise en compte de la qualité des victimes dans les qualifications pénales retenues, le recours à la qualification d'outrage s'agissant des insultes, une réponse pénale qui évite le simple rappel à la loi et, pour les actes les plus graves, l'usage de la comparution immédiate ou l'interdiction de séjour.

« Cela répond aux attentes des élus agressés de voir prises en compte à sa juste mesure les atteintes dont ils font l'objet, se félicite l'AMF (Association des maires de France) qui rappelle aussi que « ces engagements ne pourront être tenus qu'à la condition que les moyens de services de la Justice soient renforcés et que la répartition des effectifs de police et de gendarmerie préserve l'impératif de proximité et de réactivité d'intervention. »

### **1 milliard d'euros pour l'investissement local**

Cet été, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a dévoilé les grandes lignes du DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local). Ce plan de relance et d'accompagnement dans les territoires est doté de 1 milliard d'euros réparti en enveloppes régionales. Destiné aux opérations lancées par les communes, les EPCI et les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR), ces sommes doivent permettre d'aller au bout de certains contrats. Parmi ces contrats sont comptés les conventions 'Action coeur de ville', les conventions et protocoles 'Territoires d'industrie', les futures conventions 'Petites villes de demain', les contrats de ruralité, de ville, et de plan 'État-région'. Un modèle de contrat sous la forme d'une simple convention sera transmis aux collectivités territoriales par la direction générale des collectivités locales. Ainsi, ces collectivités pourront soutenir des projets sur des thématiques prioritaires comme la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du



Ecrit par Vanessa Arnal le 24 septembre 2020

patrimoine public historique et culturel. La DSIL sera répartie en adéquation avec les priorités gouvernementale en termes d'aménagement et de cohésion du territoire.

### **Vanessa Arnal**

Journaliste stagiaire de l'[Ecole de journalisme de Nice](#)